



Fédération de l'Eure de la Libre Pensée

Monsieur Michel JOLY
Président de la Fédération de l'Eure
de la Libre Pensée

à

Monsieur NOURRICHARD
Evêque d'Evreux
11 bis rue Jean Bart
BP 165
27001 EVREUX CEDEX

Evreux, le 20 décembre 2010.

Monsieur l'Evêque,

A la suite du *"Message du diocèse d'Evreux: Exposez vos crèches"* paru dans la presse départementale, nous vous exprimons notre position.

Que la Pastorale du tourisme du diocèse d'Evreux propose: **"...d'ouvrir nos églises pour les fêtes de Noël afin d'y admirer les crèches."**, nous n'avons rien à en dire.

Mais que cette Pastorale, prône: **"Soyons imaginatifs dans la présentation et l'implantation : dans les Eglises ou sur les parvis ou sur la place du village."**, nous nous opposons à ces deux dernières suggestions, compte tenu quelles sont contraires à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

En effet, la plupart des parvis et les places de village sont sur le domaine public. En conséquence, le principe de neutralité s'applique sur celui-ci, comme le stipule l'article 28 de la loi de 1905: *"Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit..."*.

Sur ce sujet, nous vous rappelons que la responsabilité des maires qui auraient toléré ou toléraient la réalisation d'une crèche sur un emplacement public serait engagée.

Dernièrement, dans l'Oise, il en a été jugé ainsi par le Tribunal administratif.

Enfin, nous vous faisons remarquer que vous ne pouvez pas faire appel à la loi de 1905, le 5 février 2010 (La Dépêche), en disant que *"l'Evêque pourrait faire appel à l'autorité publique pour récupérer les clefs de l'église de Thiberville"* et, aujourd'hui, ne pas vous y conformer.

Aussi, nous vous invitons à faire savoir que la présentation de crèches ou autres expressions religieuses se limite, selon la deuxième partie de l'article 28 de la loi de 1905: **"aux édifices servant au culte..."**.

Dans cette attente, recevez Monsieur l'Evêque, nos meilleures salutations.

Michel JOLY
Président de la Libre Pensée de l'Eure